## CANDIDATURE EN VUE DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDIATEURS DE LA COUR D'APPEL DE ....... (personne morale)

Merci de joindre les justificatifs pour chaque rubrique (identité, mode d'exercice, numéro SIRET, assurance responsabilité civile, formation, pratique de la formation, inscription sur d'autres listes de cour d'appel, etc.)

Je soussigné(e)		
né(e) le		
à		
demeurant		
courriel:		
numéro de téléphone fixe :		
numéro de téléphone portable :		
président / représentant légal <sup>1</sup> de la personne morale :		
type de structure :		
dirigeants:		
numéro SIRET :		
objet social:		
date de création :		
nombre de salariés :		
adresse:		
courriel:		
numéro de téléphone fixe :		
numéro de téléphone portable :		
site internet, le cas échéant :		
Assurance responsabilité civile souscrite pour l'activité de médiateur :		
Conventionnement CNAF:	□ oui	$\square$ non
Adhérant aux organismes/associations de médiation :		
Inscription sur d'autres listes de cour d'appel :	□ oui	$\square$ non
- En cas de réponse positive		
cour(s) d'appel concernée(s) :		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rayer la mention inutile

date de(s) prestation(s) de serment :			
- En cas de réponse négative, le cas échéant			
dépôt en date du d'un (de) dossier(s), actuellement à l'étude			
cour(s) d'appel concernée(s) :			
Demande(s) antérieure(s) non satisfaite(s)			
cour(s) d'appel concernée(s) :			
<pre>b date(s):</pre>			
Personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation <sup>2</sup> :			
Fournir pour chacune d'entre elles un dossier de candidature			
en vue de l'inscription sur la liste des médiateurs « personne physique »			
I. D., 4:			
<u>I - Pratique de la médiation</u>			
- Nombre de médiations conventionnelles réalisées <sup>3</sup>			
au cours des trois dernières années :			
> antérieurement :			
Dans quels domaines ?			
- Nombre de médiations judiciaires réalisées <sup>4</sup>			
au cours des trois dernières années :			
> antérieurement :			
Dans quels domaines ?			
Citer le nom des magistrats et des juridictions ayant désigné(e) la personne morale :			
II - Inscription sollicitée			
(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez votre inscription)			
□ civil □ social □ commercial			
Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :			
□ oui □ non			
III - Inscription sur d'autres listes de cour d'appel			

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Préciser pour chacune d'elles, le statut et la date d'embauche <sup>3</sup> et <sup>4</sup> Ventiler par personne physique assurant les médiations <sup>4</sup>

☐ déjà inscrit sur la liste des cours d'appel suivantes :
Prestation(s) de serment le(s)
$\hfill \Box$ dépôt en date du d'un (de) dossier(s), actuellement à l'étude à la (les) cour d'appel de
□ sans objet
VI - Informations complémentaires
Déclare solliciter l'inscription de sur la liste de médiateurs de la cour d'appel
de et prendre connaissance des dispositions des articles 2 et 3 du décret

## Article 2

« Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :

n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel aux termes desquelles :

- 1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;
- 2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation;
- 3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la médiation. »

## Article 3

- « Une personne morale exerçant l'activité de médiateur ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs de la cour d'appel que si elle réunit les conditions suivantes :
- 1° Ses dirigeants remplissent les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article 2;
- 2° Chaque personne physique qui assure l'exécution des mesures de médiation doit satisfaire aux conditions prévues à l'article 2. »

Certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés cidessus ainsi que de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

Fait à

## Fournir pour chaque dirigeant de la personne morale une attestation sur l'honneur établie sur le modèle suivant

Je soussigné(e)	
né(e) le	
à	
demeurant	
courriel:	
numéro de téléphone fixe :	
numéro de téléphone portable :	
président / représentant légal <sup>5</sup>	
de la personne morale :	

Certifie sur l'honneur n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

5